



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN DEUX LOTS

1^{er} LOT : Un ensemble immobilier bâti et non bâti à usage d'hôtel-restaurant situé sur le territoire de la commune de SIORAC-EN-PERIGORD 24170 (Dordogne), 272 rue de la Gare, sur une mise à prix de 1 000 000 €, avec faculté de baisse de mise à prix de 50%, à défaut d'enchère, soit sur une nouvelle mise à prix, séance tenante, de 500 000 € ;

2nd LOT : Un ensemble immobilier bâti et non bâti, à usage d'habitation, situé sur le territoire de la commune de SIORAC-EN-PERIGORD 24170 (Dordogne), 130 rue des Ecoles, sur une mise à prix de 240 000 €, avec faculté de baisse de mise à prix de 50 %, à défaut d'enchère, soit sur une nouvelle mise à prix, séance tenante de 120 000 € ;

Frais de vente en sus payables par l'adjudicataire, entre les mains et sur quittance de l'Avocat poursuivant, sous peine de réitération des enchères. L'adjudication aura lieu à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de BERGERAC, au Palais de Justice, 6 Bis rue des Carmes à BERGERAC (24100), le VENDREDI 20 mars 2026 A 14 HEURES, au plus offrant et dernier enchérisseur.

A la requête de la SELARL de KEATING, représentée par son gérant en exercice, Maître Christian HART de KEATING, Mandataire judiciaire, demeurant 12 rue Guynemer - 24000 PERIGUEUX, es-qualité de mandataire liquidateur de la SCI JUMATHE, société civile immobilière au capital de 1 100 € immatriculée au RCS de BERGERAC sous le n°490 610 458, dont le siège social est situé au lieudit Le Bourg, Place de la Poste – 24170 SIORAC-EN-PERIGORD, nommée à cette fonction suivant jugement du Tribunal de commerce de BERGERAC en date du 10 mai 2023, ayant pour Avocat constitué Maître Aurélie GIRAUDIER, Avocat au Barreau de BERGERAC, membre associé de la SELARL JURIS AQUITAINE, dont le siège social est sis 18 rue de Varsovie à PERIGUEUX, demeurant 52 Avenue du Président Wilson - 24100 BERGERAC, au Cabinet de laquelle il est fait élection de domicile, il sera procédé à la vente :

1^{er} lot : Un ensemble immobilier bâti et non bâti à usage d'hôtel-restaurant, sis sur la commune de SIORAC-EN-PERIGORD 24170 (Dordogne), 272 rue de la Gare, cadastré section B178, B179, B751, B790, B887, B984, B985, B986, B987, B1388, B1391, B1456, B1458, d'une contenance totale de 38 a 38 ca,

2nd lot : Un ensemble immobilier bâti et non bâti consistant en une maison d'habitation, sis sur la commune de SIORAC-EN-PERIGORD 24170 (Dordogne), 130 rue des Ecoles, cadastré section B1066, B1389, B1390, B1392, d'une contenance totale de 15 a 44 ca.

Une visite des lieux est organisée par la SCP FROMENT-BONAFOUS-BLEMOND, Commissaire de Justice à BERGERAC le 19 février 2026 de 14 H à 17 H (Tél : 05.53.57.39.66).

Le cahier des conditions de vente, contenant les clauses et conditions particulières, sous l'exécution desquelles aura lieu la vente aux enchères publiques, peut être consulté, sans frais, au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de BERGERAC, sous le n°RG 25/00029 sur le site internet ou au Cabinet de la SELARL JURIS AQUITAINE sous le n°225066.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de BERGERAC. Pour tous renseignements, s'adresser à Me GIRAUDIER, Avocat poursuivant, ainsi qu'à tout autre Avocat du Barreau de BERGERAC pouvant être chargé d'enchérir.

Fait et dressé par l'Avocat poursuivant soussigné, en son Cabinet, le 20/01/2026.
Signé : Me A GIRAUDIER. Pour avis.